

Inauguration nouveaux locaux CDG62 – Jeudi 10 septembre Bruay-la-Buissière

Mesdames et Messieurs,

C'est naturellement avec grand plaisir que j'ai répondu à l'invitation de René HOCQ, président du CDG 62, pour inaugurer ces nouveaux locaux du Centre de gestion du Pas-de-Calais.

Et je voudrais commencer par une chose toute simple : **un nouveau bâtiment, ce n'est jamais seulement des murs.**

Cela témoigne du choix que vous avez fait pour vous donner les moyens d'agir, le choix de renforcer un service que l'on veut plus proche, plus efficace et toujours davantage au service des collectivités.

Et je veux saluer ce choix aujourd'hui, aux côtés de René Hocq, que je félicite pour cette réalisation, ainsi que l'ensemble des élus et des agents du Centre de gestion.

Car le Centre de gestion, c'est d'abord une institution dont on mesure peut-être encore mieux l'importance lorsqu'on regarde ce qu'elle représente pour les **plus petites communes de notre département.**

Dans une commune importante, il est possible de disposer de services spécialisés, de ressources humaines, d'une expertise juridique, de compétences internes.

Dans une petite commune, souvent par faute de moyens financiers, ce n'est pas toujours le cas.

Et pourtant, les questions sont les mêmes en ce qui concerne le recrutement, la gestion des carrières, l'accompagnement des agents, la prévention des risques... tout cela dans un cadre juridique et statutaire de plus en plus complexe.

Pour un maire d'une petite commune, pouvoir s'appuyer sur le Centre de gestion, c'est donc pouvoir trouver une expertise qu'il ne pourrait pas nécessairement avoir seul, un bel exemple de mutualisation.

Et derrière ce mot parfois très administratif, il y a quelque chose de profondément politique : **l'égalité entre les territoires.**

Parce que la qualité de l'administration d'une commune ne doit pas dépendre de sa taille.

Parce qu'un maire d'une commune de quelques centaines d'habitants doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement de qualité, comme le maire d'une commune beaucoup plus importante.

Parce que partout dans le Pas-de-Calais, les habitants ont droit à un service public de qualité.

Et c'est précisément là que je vois un parallèle avec ce que nous faisons au Conseil départemental.

Le Département n'est certes pas adhérent au Centre de gestion, pour une raison simple : avec ses effectifs, son organisation et ses propres instances de dialogue social, il dispose de ses propres moyens et de sa propre organisation en matière de ressources humaines.

Mais nos situations institutionnelles sont différentes sans que notre vocation soit différente sur un point essentiel : la proximité.

Le Département est une collectivité de proximité, c'est dans cet optique de toujours être au plus près des communes que nous avons mis en place la territorialisation.

Le département se doit d'être proche de ses communes et de ses habitants car il intervient dans beaucoup de domaines du quotidien : les collèges, les routes, auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, dans la protection de l'enfance, dans l'insertion, dans l'accompagnement des communes et des territoires..

Ensemble, le centre de gestion et le département, nous contribuons à faire vivre cette proximité du service public.

C'est cette conception de l'action publique que nous devons défendre.

Une action publique qui ne consiste pas à tout faire depuis les grandes administrations centrales, mais qui s'appuie sur ceux qui connaissent les réalités du terrain.

Et si nous voulons que notre service public reste fort, il faut commencer par celles et ceux qui le font vivre chaque jour.

Les agents territoriaux sont au cœur de cette ambition.

Aujourd'hui, nous savons tous les défis auxquels nos collectivités sont confrontées : difficultés de recrutement dans certains métiers, nécessité de fidéliser les agents, évolution des compétences, transformation des métiers, nouvelles attentes des agents publics.

La question des ressources humaines est donc devenue une question centrale pour nos collectivités.

Il n'y a pas de service public fort sans agents publics reconnus et accompagnés.

Et c'est là encore que le Centre de gestion joue pleinement son rôle.

Il accompagne les collectivités, mais il contribue aussi à sécuriser et à professionnaliser leur gestion des ressources humaines.

Il est un partenaire des maires, des présidents d'intercommunalité, des établissements publics.

Et, d'une certaine manière, il est un partenaire de la République des territoires.

C'est pourquoi je considère que l'inauguration de ces nouveaux locaux est un moment important.

Parce qu'elle traduit une ambition.

L'ambition de continuer à accompagner les collectivités du Pas-de-Calais.

L'ambition de continuer à apporter de l'expertise là où elle est nécessaire.

L'ambition, surtout, de ne laisser aucune commune seule face aux difficultés qu'elle peut rencontrer.

Et cette ambition, nous la partageons au Conseil départemental.

Nous avons chacun nos compétences, nos responsabilités et nos organisations.

Mais nous savons que **la force de notre département repose sur notre capacité à travailler ensemble.**

Alors, cher René Hocq, je veux vous féliciter pour ces nouveaux locaux.

Je veux saluer votre engagement et celui de vos équipes.

Et je veux vous souhaiter, à toutes et à tous, de faire de ce lieu bien plus qu'un lieu de travail : un lieu d'écoute, de dialogue, d'expertise, un lieu de solidarité entre les collectivités, et surtout un lieu au service des communes de notre département.

Parce que c'est finalement cela qui nous rassemble aujourd'hui.

Et je suis convaincu que ces nouveaux locaux permettront au Centre de gestion de continuer à remplir cette mission avec ambition et efficacité.

Je vous souhaite donc une très belle installation dans ce nouveau siège, beaucoup de réussite dans vos projets et, surtout, beaucoup de réussite au service de nos territoires.

Je vous remercie.